

prierai de lui participer ce que vous pourrez savoir relativement à eux.

Il me reste aussi à vous recommander une autre affaire : Je remets par ce courrier à MM. Gorgerat, Gaccon et C<sup>ie</sup>, à Paris, un État des avances que je me suis vu dans la nécessité de faire à mon chancelier pour le couvrir de ses frais de voyage, d'établissement et autres, outre quatre mois de son traitement. Je vous prie de vouloir bien m'en faire rembourser au trésor, s'il y a lieu, dans ce moment.

Agréez, monsieur, avec mes adieux, l'hommage du profond respect avec lequel, etc.

J.-B. CHAIGNEAU.

### XXXI

*A Monsieur de Rayneval, Sous-Secrétaire d'État  
au département des Affaires étrangères, à Paris<sup>1</sup>.*

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de solliciter votre bienveillance pour me faire obtenir une décision conforme à l'arrêté du conseil des Ministres par lequel LL. EE. ont bien voulu m'accorder, en juillet dernier, deux places gratuites dans un collège royal. En vous exprimant combien j'ai été personnellement satisfait de la justice qui vient de vous être rendue par S. M. je vous priais d'accueillir mes adieux, me croyant à l'heure de mon départ : mais, depuis lors, des vents contraires nous ayant constamment empêché de prendre la mer, j'ose vous réitérer ma demande et

1. Écrite au frère de M. Chaigneau, le 20 décembre 1820. — L. s.